



Séparation et intérêt des enfants

Par **KATE**, le **10/01/2008** à **17:57**

APRES DES COUPS J'AI PERDU LA GARDE DE MES ENFANTS CAR POUR LEUR STABILITE ON LES LAISSE AVEC LEUR PERE.mais en plus je paie la pension et MR NE ME DONNE PAS DE SAC D'AFFAIRES POUR LES FILLES;il ne me les passe pas au telephone et bien sûr l'assistante sociale ne veut pas se déplacer OU NE VEUT PAS ENVOYER DE COURRIER A MR LUI DEMANDANT DE PENSER AUX FILLES;que puis -je faire étant donné que je ne prends pas d'avocat car je n'ai pas les moyens ET MONSIEUR A CHANGE LA SERRURE DE LA MAISON QUE J'AVAIS ACHETEE EN COMMUN ET QUI VA SE VENDRE ENSUITE MAIS LE TEMPS PASSE ET MES FILLES SONT PRISES EN OTAGE;merci.